

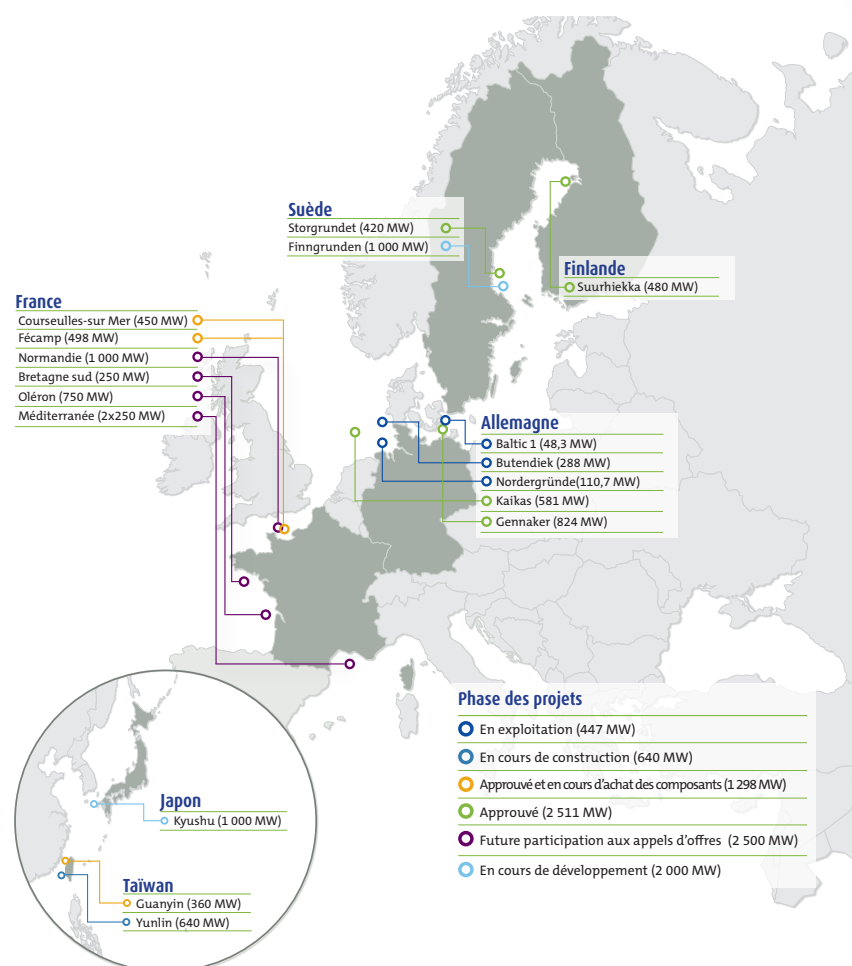
Producteur d'électricité 100% renouvelable

wpd développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens (terrestres et en mer) et solaires photovoltaïques. Fondé en 1996, le groupe wpd est présent dans 25 pays et a installé plus de 4,7 GW d'énergie renouvelable dans le monde entier.

Nos références

Véritable pionnier de l'éolien en mer, wpd rencontre depuis ses débuts de nombreux succès en Europe et à l'international.

- L'identification du site et la réalisation du 1^{er} parc commercial en Allemagne, Baltic 1
- L'attribution du 1^{er} appel d'offres lancé par l'Etat taiwanais pour la construction de deux parcs éoliens en mer
- En France, wpd a été désigné co-lauréat du 1^{er} appel d'offres pour le développement, la construction et l'exploitation des futurs parcs de Courseulles-sur-Mer et de Fécamp. Une fois mis en service, les deux parcs permettront d'alimenter 1,47 million de foyers en électricité



wpd est un membre actif de :



Les engagements wpd

Nous avons élaboré une charte environnementale et sociale que nous nous engageons à respecter pour chacun de nos projets. Cette charte vise à préserver les Hommes, la nature et, plus globalement, tous les écosystèmes avec lesquels nous interagissons.



Une concertation active avec les usagers de la mer, les élus et les riverains pour identifier les enjeux locaux et codévelopper les projets.



La définition de projets de moindre impact sur le paysage littoral en ne développant des projets qu'à plus de 10 km des côtes françaises.



Une collaboration avec les associations agissant en faveur de l'environnement, aussi bien au niveau local que régional et national.



De la transparence tout au long des projets, dès l'origine de leur conception jusqu'à l'exploitation des parcs éoliens en mer.



Des études d'impact exemplaires, combinant notre expertise de l'éolien en mer et la participation des meilleurs spécialistes locaux.



Des suivis dans le temps des installations et de leurs potentiels impacts socio-économiques et environnementaux.

Contacts

Nos agences dédiées à l'éolien en mer :

Siège social
94, rue Saint Lazare
75009 Paris
T : 01 82 72 61 00



info@wpd.fr

Agence Atlantique
11, impasse Juton
44000 Nantes
T : 02 51 89 79 40



www.wpd.fr



L'éolien en mer





L'éolien en mer

Les premières éoliennes en mer ont été mises en service en 1991 au Danemark et l'Europe en compte aujourd'hui plus de 5 000 au large de ses côtes. Avec un rythme annuel d'installation en constante augmentation, l'éolien en mer est désormais incontournable dans le paysage énergétique et industriel européen.



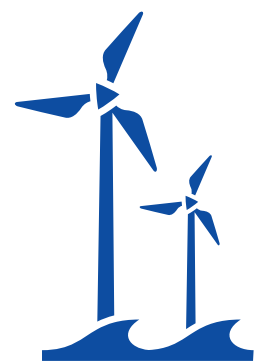
Le cycle de vie d'un parc

En France, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie définit les zones d'implantations et le calendrier des futurs appels d'offres éoliens en mer. Le cycle de vie d'un projet est ensuite jalonné des grandes étapes suivantes :



Nos métiers

wpd intervient à toutes les étapes du cycle de vie d'un projet, de sa mise en consultation auprès du grand public à sa construction, et son exploitation.



Le plus fort potentiel de développement d'énergie en milieu marin

- 110 parcs (22 GW) installés dans 12 pays européens¹
- 16 parcs (~6 GW) à installer en France d'ici à 2028
- Des vents forts et réguliers permettant de produire plus d'énergie
- Des éoliennes situées en moyenne à **15,2 km des côtes en France**²
- Le dernier appel d'offres attribué à **44€ / MWh** positionnant l'éolien en mer parmi les énergies renouvelables les plus compétitives



Débat public

Une concertation est organisée afin de recueillir l'avis du public sur le projet et sa zone d'implantation.



Appel d'offres

L'Etat lance une procédure d'appel d'offres appelée « dialogue concurrentiel », afin de sélectionner le meilleur candidat pour réaliser le futur parc éolien en mer.



Etudes & autorisations

Le lauréat désigné approfondit les études techniques et environnementales réalisées par l'Etat et engage les démarches administratives nécessaires.



Construction

Une fois les autorisations obtenues, les travaux à terre et en mer peuvent être lancés. La phase de construction dure généralement deux ans.



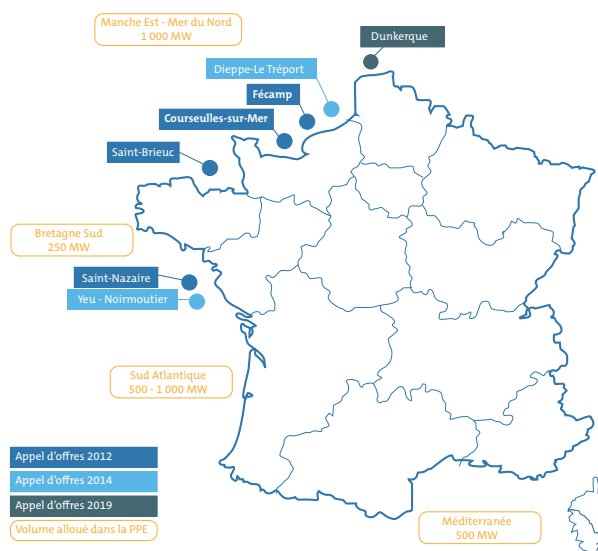
Exploitation

Le parc est officiellement mis en service à l'issue d'une série de tests. L'exploitation et la maintenance commencent alors, pour environ 30 ans.

Et en France ?

Avec une façade maritime de plus de 350 000 km², la France possède le 2^{ème} espace maritime européen³. Ce vaste espace nous permet d'être parmi les pays les mieux placés pour développer l'éolien en mer.

Depuis 2012, sept projets de parcs éoliens posés en mer ont déjà été attribués. Leurs mises en service sont prévues à partir de 2022.



¹ Wind Europe – Offshore wind in Europe – Key Trends & Statistics 2019
² Moyenne effectuée à partir des distances moyennes des éoliennes pour chacun des parcs attribués en février 2020, en France
³ France Métropolitaine, source : www.limitemaritimes.gouv.fr

Développement

Identification des sites, études techniques, concertations, demandes d'autorisations : nous développons des projets en accord avec les territoires.

Financement

Depuis plus de 20 ans, nous avons établi une relation de confiance avec les principales banques et partenaires institutionnels européens, nous permettant de structurer et financer nos projets dans les meilleures conditions.

Construction

Agissant en tant que Maître d'Ouvrage, nous coordonnons l'ensemble des entreprises impliquées dans la réalisation du chantier. Nos équipes contrôlent chaque étape afin de garantir la bonne exécution des travaux.

Exploitation

La gestion technique et administrative, ainsi que la maintenance sont assurées par deux filiales du groupe wpd, expertes dans leur domaine.